



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Réunion du Conseil des ministres de la SADC à Harare au Zimbabwe du 12 au 14 mars 2025 pour examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre des programmes régionaux**

**Le 03 mars 2025, Gaborone (Botswana)** – La réunion ordinaire du Conseil des ministres de la Communauté de développement de l’Afrique australe (SADC) se tiendra les 12 et 14 mars 2025 à Harare en République du Zimbabwe.

L’Honorable Professeur Amon Murwira, ministre des Affaires étrangères et du commerce international de la République du Zimbabwe, présidera cette assemblée en sa qualité de Président en exercice du Conseil des ministres de la SADC.

Cette instance est chargée de superviser le fonctionnement et le développement de la SADC et de veiller à la mise en œuvre de ses politiques et de ses décisions en conséquence. Issus des seize (16) États membres, les membres du Conseil sont des ministres qui proviennent en général des ministères chargés des Affaires étrangères et des relations internationales, de la planification économique, des finances ou du commerce et ils se réunissent deux fois par an.

Au cours de cette réunion du Conseil, les ministres passeront en revue les progrès réalisés dans la mise en œuvre des actions décidées par le Conseil et le Sommet, ainsi que le thème du 44<sup>e</sup> Sommet des chefs d’État et de gouvernement de la SADC, à savoir **« Promouvoir l’innovation en vue de découvrir de nouvelles perspectives de croissance et de développement économiques durables en faveur de l’industrialisation de la SADC. »** En outre, ils étudieront le Plan d’activités institutionnel annuel de la SADC et le budget de l’organisation pour l’exercice financier 2025-2026 qui ont été conçus pour appuyer les initiatives stratégiques contribuant à l’avancement des priorités de la Région, établies dans le Plan indicatif régional de développement stratégique (RISDP 2020-2030) de la SADC. Le RISDP 2020-2030 de la SADC englobe six domaines stratégiques prioritaires, à savoir : Fondement : paix, sécurité et bonne gouvernance ; le pilier 1 : Développement industriel et intégration des marchés ; le pilier 2 : Développement de l’infrastructure à l’appui de l’intégration régionale ; le pilier III : Développement du capital social et humain ainsi que les questions transversales concernant le genre, la jeunesse, l’environnement et le changement climatique et la gestion des risques de catastrophe.

Le Conseil des ministres de la SADC se tiendra consécutivement aux réunions préparatoires des hauts fonctionnaires de la SADC, prévues comme suit : les 04 et 05 mars 2025, les hauts fonctionnaires de la SADC étudieront la mise en œuvre à mi-parcours du RISDP 2020-2030 ; les 06 et 07 mars 2025, le Comité permanent des hauts fonctionnaires se réunira et le 08 mars 2025, le Comité des finances clôturera ces sessions de travail préliminaires.

**Renseignements - Secrétariat de la SADC:** Veuillez contacter Madame Barbara Lopi, Responsable principale de l'unité chargée de la communication et des relations publiques au sein du Secrétariat de la SADC par courrier électronique à [blopi@dsadc.int](mailto:blopi@dsadc.int) et mettre en copie [prinfo@sadc.int](mailto:prinfo@sadc.int).

**Renseignements - Gouvernement du Zimbabwe:** Veuillez contacter Madame Petronellar Nyagura, Point de contact national de la SADC et Directrice en chef des affaires multilatérales au ministère des Affaires étrangères et du commerce international. Tél: +263 719 851 233; courrier électronique: [nyagurapet@gmail.com](mailto:nyagurapet@gmail.com) ; [sadczim@yahoo.com](mailto:sadczim@yahoo.com)

## **À propos de la SADC**

La SADC est une organisation qui regroupe 16 États membres. Constituée en 1980 comme la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC), elle devient en août 1992 la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). La SADC a pour mission de promouvoir une croissance économique durable et équitable ainsi qu'un développement socio-économique à travers des systèmes efficaces et productifs, une coopération et une intégration renforcées, une bonne gouvernance et une paix et une sécurité durables, de sorte que la Région s'affirme en tant qu'entité compétitive et influente sur la scène internationale et dans l'économie mondiale. Les États membres sont : Angola, Afrique du Sud, Botswana, Comores, République Démocratique du Congo, Eswatini, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, République-Unie de Tanzanie, Seychelles, Zambie et Zimbabwe.

**Communiqué publié par le Secrétariat de la SADC le 03 mars 2025**

**Gaborone (Botswana)**